

Bien former nos élèves et nos étudiants, c'est dispenser un enseignement de qualité sur des plateaux techniques conformes à ceux des futurs employeurs, c'est investir dans l'innovation pédagogique, multiplier les interactions avec les entreprises. Satisfaire cette exigence requiert de mobiliser toutes les ressources à notre disposition, dont la taxe d'apprentissage.

Fidèle à sa tradition depuis 1836, le lycée polyvalent VAUCANSON de Grenoble forme les jeunes aux métiers de l'ingénierie et de l'industrie.

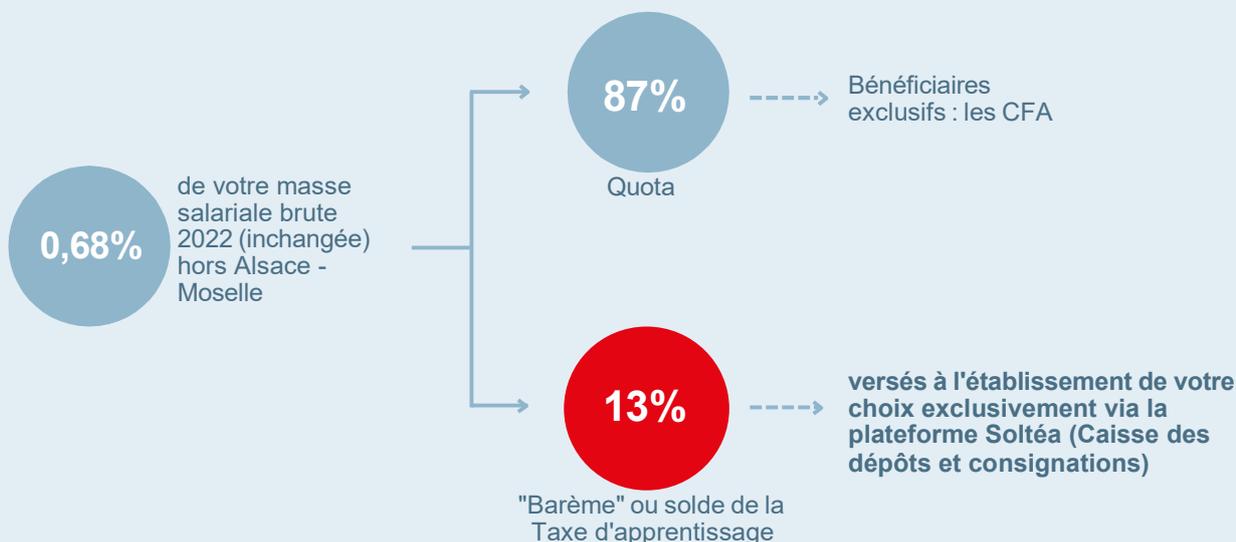
Notre établissement permet à 1200 jeunes d'accéder à la formation qui leur correspond : Baccalauréat général, technologique et professionnel, BTS et Classes Préparatoires aux Ecoles d'Ingénieurs, sous statut scolaire ou apprenti. Siège du GRETA de Grenoble, le lycée assure également la formation de vos personnels tout au long de leur vie professionnelle.

Le lycée se transforme pour former les talents aux métiers de demain. Grâce à votre versement de la taxe d'apprentissage, vous contribuerez à accompagner élèves et étudiants vers ces filières d'excellence.

Notre objectif : vous permettre de recruter des personnes qualifiées. Ensemble, formons les ingénieurs et techniciens de demain.

Vous souhaitez nous aider à former au mieux vos futurs professionnels ? Vous trouverez ci-dessous les étapes pour procéder au versement de la taxe d'apprentissage au lycée Vaucanson de Grenoble.

COMBIEN DEVEZ-VOUS VERSER EN 2023 ?



Quand verser le solde de votre taxe d'apprentissage ?

Dès le 25 Mai 2023, choisissez l'affectation du solde de votre taxe sur la plateforme Soltéa.

Contact

Ce.0380033e@ac-grenoble.fr

04 76 96 55 18

Le Lycée polyvalent VAUCANSON de Grenoble est habilité à recevoir votre versement de taxe d'apprentissage avec le code UAI :

0380033E

Comment affecter votre taxe d'apprentissage ?

Les évolutions :

En 2023, les modalités de collecte du solde de la taxe d'apprentissage évoluent. **Dès le 25 Mai 2023**, connectez-vous sur la plateforme Soltéa.

Les 4 étapes clés :

1

Sur le site net-entreprise.fr : je crée un compte ou je m'identifie.
Je déclare et paie la Taxe via la DSN d'avril 2023 **du 5 au 15 mai 2023**.

2

Avec les mêmes identifiants je me connecte sur la plateforme [Soltéa](https://soltéa.fr).



3

Grâce au moteur de recherche de la plateforme, je cherche et je sélectionne le **Lycée VAUCANSON 0380033E**
(Recherche possible par nom, code UAI ou localisation)

4

J'affecte le pourcentage de mon choix au Lycée VAUCANSON.
Les versements en direct à l'établissement, au titre de solde de la taxe d'apprentissage (par virement, chèque ou carte bancaire) ne sont plus possibles.

Donnez du sens à votre contribution et soutenez le Lycée VAUCANSON !



Lycée VAUCANSON
27, rue Anatole France
38100 GRENOBLE
Accueil : 04 76 96 55 18
mail : ce.0380033e@ac-grenoble.fr

Le saviez-vous ?

Vous pouvez valoriser votre soutien au Lycée Polyvalent VAUCANSON dans votre rapport RSE.